

Monsieur
Hans Rudolf Schuppisser
Union Patronale Suisse
Case postale
8032 Zurich

Lausanne, le 7 juin 2004

S:\COMMUNIPOLITIQUE\Position\2004\POL0441.DOC / MAP/fr

Mesures concernant les primes dans l'assurance contre les accidents non professionnels (AANP) de la Suva

Monsieur,

Nous avons bien reçu votre e-mail concernant l'augmentation des primes envisagée par la Suva dans l'assurance contre les accidents non professionnels, et vous remercions de nous consulter à ce propos.

Nous n'avons pas reçu la moindre remarque de nos membres sur ce sujet. Nous nous permettons néanmoins de faire deux commentaires, l'un sur les causes de l'augmentation des primes prévue et l'autre sur la variation de l'augmentation selon le risque.

Nous sommes incapables de nous prononcer sur la nécessité et sur le niveau de l'augmentation des primes, faute de disposer des données mathématiques pertinentes. L'argumentation de la Suva relative à la hausse des coûts des accidents est compréhensible. On a en revanche plus de peine à suivre cette institution sur la question du nombre d'accidents non professionnels. Contrairement à ce que soutient la Suva, ceux-ci n'ont cessé de diminuer au cours des années nonante (voir statistiques SSAA). Si une augmentation du nombre de cas a dû être constatée au début de ce millénaire, rien n'indique qu'il s'agit là d'une inversion durable de la tendance à la baisse, ce d'autant que la Suva explique ce phénomène par une cause ponctuelle, soit des "conditions météorologiques exceptionnelles". Si tel devait néanmoins être le cas, l'affirmation de la Suva selon laquelle l'efficacité des campagnes de prévention est "établie" devrait être sérieusement nuancée.

S'agissant de la question d'un réajustement de l'adaptation des primes au risque, nous approuvons le principe d'une hausse différenciée des primes en fonction des groupes économiques dans la mesure où il est établi que le niveau de risque varie de façon substantielle d'un groupe à l'autre.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à ces quelques lignes, nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations les meilleures.

CHAMBRE VAUDOISE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

Guy-Philippe Bolay
Directeur adjoint

Mathieu Piguet
Sous-directeur